



VILLE DE BRIGNOLES 83170

AVIS DE CONSULTATION

• Identification de l'organisme responsable de la consultation : VILLE de BRIGNOLES – Direction de la Commande Publique - Hôtel de Ville 3^{ème} étage – 9 Place Carami -- BP 307 - 83177 Brignoles Cedex Tél : 04.94.86.22.12 – Email : dcp@brignoles.fr

• Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale. Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

• Objet de la consultation : Programmation des « Médiévales de la ville de Brignoles – Eté 2025 »

Caractéristiques de la consultation : il s'agit de lancer une consultation initiée par le service culturel/événementiel pour la 26^{ème} édition des « Médiévales de la ville de Brignoles ».

D'autres projets seront programmés dans les mois à venir par le service événementiel et culturel (festivités d'été, fêtes de fin d'année, cycles de conférences, expositions, halloween, carnaval, etc..). Ils feront l'objet d'autres avis de consultation.

La valeur annuelle estimée de ces événements (événementiel et culture confondus) étant proches du niveau des seuils européens, il s'agira de publier ces consultations au J.O.U.E. (Journal Officiel de l'Union Européenne).

Caractéristiques de la programmation « LES MEDIEVALES 2025 – Ville de BRIGNOLES »: Depuis sa création, cet événement permet la mise en valeur du Patrimoine et de l'Histoire de la Cité des Comtes de Provence. A ce titre, des animations nombreuses et variées, portant sur les différents thèmes de la vie au Moyen-Âge sont proposées aux Brignolais et visiteurs. Fort d'une expérience de 26 ans avec des compagnies provenant de toute l'Europe, les Médiévales de Brignoles sont bien ancrées dans le paysage festif et culturel de notre territoire et même au-delà...

Chaque année la Ville de Brignoles par le biais d'un Comité de sélection met en place un projet artistique et culturel qui lui permet de sélectionner les compagnies qui semblent les plus adaptées au projet de la Ville.

Le comité de sélection est composé : de l'Adjoint à l'Événementiel, de la Directrice de la Culture et de l'Événementiel, du Directeur de Cabinet et deux consultants sélectionnés pour l'élaboration de la programmation : un consultant en scénographie et un consultant en programmation Médiévales.

Ce comité de sélection travaille sur un projet artistique propre à la Ville de Brignoles. Chaque année le projet est modifié. Les dates définitives des prestations 2025 seront confirmées lors de la contractualisation.

Le budget prévisionnel global pour la programmation artistique de la fête des médiévales se situe dans une fourchette de 140 000 à 175 000 € TTC (hors option – spectacle(s) jardin Suau car la partie artistique de ce lot est à la charge du co-organisateur).

Description des lieux dédiés aux prestations demandées :

Pour 2025, le projet va mettre en avant les univers suivants (projet non définitif, il peut encore évoluer).

La place Carami sera la Place aux jeux : la place Carami sera pendant ces deux journées, transformée en immense parc de jeux.

Les jeux sont nombreux et très répandus au Moyen-âge. Certains, parmi lesquels les jeux d'armes, de lancer, de billes, de boules, de balles, de hasard et dés...les visiteurs pourront découvrir les différents types de jeux, les règles et les techniques tout en profitant d'une place arborée et ombragée.

Place du 8 Mai, la place des enfantillages : ateliers, jeux, activités ludiques, manèges, activités pour les enfants type lapinodrome, ferme....

Place Cavillon, sera la place du Théâtre et des farces : théâtre, fabliau, spectacle sur tréteaux...

La place Parrocel sera la place des Troubadours : ce sera le lieu d'expression des troubadours, poètes, musiciens jongleurs et ménestrels de l'époque Médiévale qui au milieu des marchands et commerçants de l'époque, composeront chanteront et interpréteront leurs œuvres poétiques.

Place des Comtes de Provence, place au bal : en collaboration des Tambourinaires de San Sumian (association défendant le folklore et les traditions provençales) faire vivre la place des Comtes de Provence en initiant le public à participer aux danses traditionnelles de l'époque médiévale : musiciens, maître à danser, danseurs, ateliers participatifs.

Place de l'Eglise, place à l'imaginaire : création d'un univers mêlant des mondes irréels, singuliers, symboliques et poétiques et des créatures de l'étrange qui nous entraînent dans des atmosphères particulières.

La Place Saint-Pierre, « Quand le Moyen Age fait sa foire ». À l'époque médiévale, les foires étaient des lieux incontournables pour les échanges commerciaux et la sociabilité urbaine. Sillonnant l'Europe, les marchands y proposaient sur leurs étals les marchandises les plus variées.

La place proposera des mets servis par les tavernes, ainsi que par les des divertissements et des réjouissances.

Place du Palais de Justice, la vie quotidienne : campement de vie Médiévale, campement sur le divertissement au moyen âge...

Le Jardin Gaou, Jardin des Possibles : campement, jeux médiévaux, vols de rapaces, théâtre, musiques, maquillage ...

- Procédure de passation : Marché à procédure adaptée de services spécifiques conclu selon les articles R.2123-1-3 et R.2131-14 du code de la commande publique. Les services spécifiques sont définis dans l'avis du 31 mars 2019 NOR ECOM1831822V / Annexe 3 du code de la commande publique

- Classification C.P.V. : 92312000-1 (Services artistiques) 92000000-1 (Services récréatifs, culturels et sportifs) 79954000-6 (services d'organisation de fêtes)

- Code NUTS : FRL05

- Variante : non autorisées.

- Délai minimum de validité des offres : 120 jours

- Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme juridique n'est imposée.

- Caractéristiques des principaux événements :

Lot 1 - Les camps de vie : camp de la vie quotidienne ou militaire, enfin tous les thèmes de la Vie Médiévale

Lot 2 - Les troupes de déambulation : musiques, acrobates, échassiers, danses, artistes polyvalents, créatures fantastiques

Lot 3 - Les spectacles fixes : théâtre de rue, saynètes de rue, marionnettes

Lot 4 - Les spectacles animaliers : ferme pédagogique ou déambulation d'animaux (exemple oies, moutons, chèvres, loups, lapins) tournois équestre, fauconnerie ..

Lot 5 - Les ateliers pédagogiques : l'artisanat (forgeron, cuisine, pierre, laine, tissage ...) sous forme d'ateliers pédagogiques ou de campement

Lot 6 - Jeux de l'époque : sous forme d'exposition, de campement ou d'ateliers pédagogiques.

Lot 7 - Les installations : manèges à propulsion parentale, structures à thème, marionnettes géantes

Lot 8 - Les enfants : jeux de rôles pour les enfants, tournois de chevalerie, activités ludiques et interactives

Lot 9 - Les Contes

Lot 10 - Concerts de musique Médiévale : en Eglise ou en extérieur

Lot 11 - Pièce de Théâtre sur Tréteaux

Lot 12 - Spectacle(s) au Jardin Suau « en OPTION »

Pour le lot 12 : la Mairie se donne la possibilité de ne pas retenir cette option en cas notamment d'indisponibilité du lieu.

La Ville de Brignoles recherche pour ce lot, un co-organisateur de spectacles. Ce dernier s'engage à organiser un ou des spectacles à l'occasion des Médiévales de Brignoles dans l'enceinte du jardin Suau : le samedi 16 et / ou le dimanche 17 août

Thème : Pyrotechnie / Feu / Spectacle équestre/ spectacles divers / Concerts / spectacles divers en relation avec Les Médiévales.

Caractéristiques du spectacle : Durée du spectacle : 1h. Différentes configurations du lieu sont possibles (à définir selon le spectacle) : assis sur chaises, tribunes, debout. Jauge : de 1100 places à 3000 selon la configuration. La Commune prendra en charge l'ensemble des dispositions de sécurité, nécessaires à la bonne marche de l'ERP, et s'engage à fournir le matériel indispensable au bon déroulement de la représentation. Elle en assurera la mise en place. L'organisateur prendra en charge le coût artistique du spectacle, les aménagements techniques nécessaires si la ville de Brignoles ne possède pas le matériel adéquat (exemple : tribune). L'organisateur est doté de la personnalité morale, il s'engage à ce que la

représentation soit exécutée par son personnel. Il mettra à disposition des places gratuites pour la Commune. Il prendra en charge les frais de billetterie ainsi que son organisation. L'organisateur devra fournir à la Ville de Brignoles, au minimum un mois avant la manifestation, un budget prévisionnel de dépenses et recettes. Il aura la possibilité de mettre en place une buvette. Une demande de licence temporaire de débits de boisson, devra être demandée à la Mairie de Brignoles. L'organisateur déclare être à jour de ses obligations envers son personnel ainsi qu'envers les organismes sociaux et fiscaux. Il devra s'acquitter de toutes les démarches réglementaires liées à la bonne exécution de ce lieu de spectacle. Il se rémunérera exclusivement sur le nombre de places vendues et les bénéfices annexes qu'il percevra (buvette).

Un contrat de co-organisation sera signé entre chaque partie pour fixer les droits et obligations de chacun.

Lot 13 - Spectacle grand format : spectacle aérien, spectacle circassien

• Modalités d'obtention des documents de la consultation : Les documents peuvent être consultés et téléchargés gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Il s'agit d'un appel à projet événementiel.

• Critères de sélection des projets : hiérarchisés dans l'ordre suivant : -1/ Valeur artistique : ce sont les prestations qui seront le plus en adéquation avec le projet artistique de l'édition 2025 qui retiendront l'attention du Comité de sélection – 2/ Prix de la prestation.

• Date limite de réception des projets : **Le 19 février 2025 à 12h00**

• Conditions de remise des projets : Uniquement sur la plateforme de dématérialisation : www.marches-securises.fr . Les projets seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

• Unité monétaire utilisée : l'euro.

• Renseignements administratifs : Direction de la Commande Publique – Tél : 04 94 86 22 12 - Email : dcp@brignoles.fr

• Renseignements techniques : Mme Valérie TYRBAN, Directrice du service de la Culture et de l'Événementiel 06 72 07 41 76 vturban@brignoles.fr / Direction Culture et Événementiel Tél : 04 94 86 22 14 Email : even@brignoles.fr – Hôtel de Clavier – 10 Rue du Palais – 83170 BRIGNOLES.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – B.P. 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 – Tél. : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.

Conditions d'introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature de l'accord-cadre) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature de l'accord-cadre contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

• Date d'envoi à la publication : Le 20 janvier 2025.